

OFFRE D'EMPLOI SAISONNIER

La MRC de Beauharnois-Salaberry, composée de sept (7) municipalités et d'une population de plus de 65 000 habitants, est reconnue pour son dynamisme et son implication dans divers projets de développement. L'équipe permanente de la MRC est composée de 28 employés. Actuellement, le service du Parc régional de la MRC est à la recherche d'un (1) candidat pour pourvoir le poste suivant :

OUVRIER D'ENTRETIEN (ÉTUDIANT) – PARC RÉGIONAL

Responsabilités :

Le préposé à l'entretien effectue une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- Utilisation et nettoyage de la machinerie, des équipements et des outillages reliés à la tonte de gazon, le débroussaillage, le fauchage, le soufflage de piste, l'élagage et émondage, etc.
- Étendage de matériaux bruts à l'aménagement et plantation
- Aide à l'entretien et à l'aménagement paysager
- Élagage ou émondage d'arbre ou d'arbuste
- Nettoyage des ponceaux, ponts, passerelles, assises, etc.
- Nettoyage et peinture des structures, de la signalisation, du mobilier, etc.
- Aide à la fabrication, à la construction et à l'installation des structures et du mobilier
- Entretien et nettoyage du bâtiment de service du Parc régional
- Inspection des différentes sections du réseau cyclable afin d'identifier ou de signaler tout problème, dégradation, bris, etc.
- Retrait, sur-le-champ, de résidus majeurs obstruant la piste et nuisant à la sécurité des usagers
- Contribue à maintenir un niveau d'entretien du Parc régional de qualité
- Effectue toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat ou visant à répondre aux attentes particulières pouvant lui être signifiées par ce dernier.

Qualifications :

- Posséder un permis de conduire de classe 5 valide
- Endurance à travailler en plein air sous toute sorte de conditions météorologiques
- Capacité à travailler physiquement
- Facilité à travailler en équipe
- Responsable, proactif et autonome

Afin d'être admissible à ce poste, l'étudiant embauché doit :

- Avoir été inscrit à titre d'étudiant à temps plein au cours de l'année scolaire précédente et prévoir être un étudiant à temps plein au cours de la prochaine année scolaire
- Être âgé entre 15 et 30 ans (inclusivement)
- Être un citoyen canadien, un résident permanent du Canada ou une personne protégée du Canada, au sens de la loi sur l'immigration et la protection des réfugiés
- Avoir légalement le droit de travailler au Canada
- Avoir légalement le droit de travailler selon les lois et règlements provinciaux / territoriaux.

Conditions de travail :

- Emploi temporaire (Période : 2 juin au 24 août 2019)
- Années d'expérience reliées à l'emploi : 6 mois et plus
- Horaire de travail : 40 heures/semaine, de jour (l'horaire peut varier selon la température)
- Salaire à discuter.

*Faire parvenir votre C.V. **au plus tard le 28 février 2019**, par la poste, par courriel ou par télécopieur à :*

MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY
2, rue Ellice
Beauharnois (Québec) J6N 1W6
Télécopieur : (450) 225-0872
Courriel : servicerh@mrc-beauharnois-salaberry.com

Seuls les candidats retenus seront contactés.

N.B. : La forme masculine est employée pour plus de commodité et désigne aussi bien les femmes que les hommes.